

maintien du pavillon rouge comme drapeau national. Je pourrais continuer ainsi longtemps. D'autres sections de la Légion m'ont fait parvenir des lettres semblables. Comme je l'ai dit dans un discours précédent sur ce sujet, le premier ministre a présenté ce nouveau modèle qui n'est pas celui que les Canadiens voudront adopter. J'ai reçu de très nombreuses lettres et nombre de télégrammes en ce sens de diverses associations. Dans le temps où un député représentait Saskatoon, une dame m'avait demandé de faire valoir son point de vue et le point de vue de son groupe: que le pavillon rouge devait être conservé comme drapeau canadien.

Pourquoi devrait-il y avoir un nouveau drapeau canadien, monsieur l'Orateur? Pourquoi ce nouveau modèle a-t-il été présenté de cette façon? Pourquoi n'a-t-on pas déclaré au cours de la campagne électorale qu'un nouveau drapeau canadien serait présenté au Parlement? Mes adversaires et moi-même avons tenu plusieurs réunions conjointes. A ces réunions, aucun de mes adversaires n'a mentionné que le parti libéral avait l'intention de présenter au Parlement un nouveau drapeau canadien. Sans doute, après les élections, on a dit que le premier ministre avait déclaré que dans un délai de deux ans un drapeau canadien aurait été approuvé; mais tant de promesses libérales avaient été faites au cours de la campagne électorale, et nous n'avions entendu parler de rien d'autre depuis l'accession au pouvoir du gouvernement actuel. Si l'on ne peut tenir les autres promesses, pourquoi cette insistance sur ce projet de résolution au sujet du drapeau? Cependant, monsieur l'Orateur, croyant fermement à la démocratie, j'estime qu'il y a des moyens d'en arriver à une solution au sujet de notre drapeau. Comme je l'ai dit, le drapeau n'est pas simplement un morceau d'étamine: il représente bien davantage.

Si la Chambre y consent, nous pourrions effectuer un compromis. On pourrait établir un comité, composé de représentants de tous les partis. Toutefois, je m'opposerais à cette mesure si le comité était uniquement chargé d'étudier le drapeau présenté par le premier ministre, car ce ne serait alors qu'un drapeau politique; je n'aimerais pas non plus voir le gouvernement présenter un autre drapeau. Le comité devrait avoir le pouvoir de recommander un drapeau et de le faire approuver par la Chambre. On a parlé d'un comité de 15 membres. On a dit aussi que le comité serait composé de sept membres du parti libéral, de cinq membres de l'opposition officielle et d'un membre de chacun des autres partis de l'opposition. A mon avis, le rapport ou la recommandation que ce comité présenterait à la

Chambre ne devrait pas simplement être le rapport ou la recommandation de la majorité, au comité, mais devrait emporter l'approbation la Chambre. Il n'y a rien d'extraordinaire dans un pareil comité. Une situation semblable existe aux Nations Unies, où les Russes disposent du veto qu'ils ont demandé. C'est parce que le reste des membres des Nations Unies représentent des pays démocratiques ou des pays plus ou moins démocratiques, tandis que la Russie est un pays communiste; si une question était tranchée à la majorité des votes, il n'y a pas de doute que le gouvernement russe perdrait à tout coup.

Monsieur l'Orateur, j'affirme en toute sincérité, comme c'était sûrement le cas pour les autres députés qui ont pris la parole avant moi, que la résolution dont la Chambre est maintenant saisie constitue un expédient politique. A mon sens, la question du drapeau devrait être retirée de cette Chambre et déferée à un comité parlementaire qui en viendrait à une conclusion au sujet d'un drapeau national, qui ne pourrait plus être désigné comme drapeau du parti libéral, des conservateurs, des néo-démocrates ou des créditistes. La plupart des députés s'accorderont à reconnaître que la décision rendue par un comité composé de représentants de tous les partis ne pourrait être considérée comme décision de nature politique.

Monsieur l'Orateur, je ne suis pas allé chez moi depuis que la Chambre est saisie de la présente résolution mais je connais l'opinion de mes commettants. J'ai reçu de nombreuses lettres favorisant le maintien du pavillon rouge plutôt que l'adoption du drapeau proposé par le gouvernement. La plupart de ces lettres sont également en faveur de la tenue d'un référendum. J'ai reçu plusieurs lettres de personnes habitant ma propre ville où l'on me demande de retourner pour faire rapport sur ce débat. C'est peut-être la lecture des exemplaires du hansard que j'ai envoyés à mes commettants qui en ont encouragé plusieurs à m'écrire. Ils m'ont demandé de leur expliquer le silence des députés qui n'appartiennent pas au parti conservateur et ils sont surpris de l'absence de discours par les libéraux. Je comprends ce sentiment et je conseille à nos honorables vis-à-vis de prendre la parole, soit pour appuyer le drapeau proposé par le gouvernement, soit pour exprimer un point de vue contraire. Je dois dire à tous les honorables députés que mes électeurs n'aiment pas beaucoup l'attitude de ces députés qui se contentent d'approuver en silence l'adoption de ce drapeau. A mon sens, ils devraient se lever et se faire entendre.